

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt et un, le 8 avril à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Foyer Georges Brassens à BEAUCOURT, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

**Étaient présents** : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Chantal BEQUILLARD, Thomas BIETRY, Daniel BOUR, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Catherine CREPIN, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Vincent FREARD, Daniel FRERY, Sophie GUYON, Hamid HAMLIL, Jean-Louis HOTTLET, Sandrine LARCHER, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Anaïs MONNIER, Claude MONNIER, Robert NATALE, Cédric PERRIN, Gilles PERRIN, Sophie PHILIPPE, Florence PFHURTER, Annick PRENAT, Jean RACINE, Virginie REY, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, Anne-Catherine STEINER-BOBILLIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT **membres titulaires**, Bernadette BAUMGARTNER, Marie-Blanche BORY, Hervé FRACHISSE **membres suppléants**.

**Étaient excusés** : Mesdames et messieurs Lounès ABDOUN SONTOT, Anissa BRIKH, Catherine CLAYEUX, Roland DAMOTTE, Imann EL MOUSSAFER, Gérard FESSELET, Christian GAILLARD, Fatima KHELIFI, Emmanuelle PALMA GERARD, Nicolas PETERLINI, Fabrice PETITJEAN, Jean Michel TALON, Françoise THOMAS, Jérôme TOURNU, et Bernard VIATTE.

**Avaient donné pouvoir** Jean-Michel TALON à Marie-Blanche BORY, Gerard FESSELET à Bernadette BAUMGARTNER, Fatima KHELIFI à Lionel ROY, Fabrice PETITJEAN à Patrice DUMORTIER, Bernard VIATTE à Hervé FRACHISSE, Françoise THOMAS à Frédéric ROUSSE, Christian GAILLARD à Christian RAYOT, Anissa BRIKH à Catherine CREPIN, Emmanuelle PALMA GERARD à Sandrine LARCHER.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 1 <sup>er</sup> avril 2021	Le 1 <sup>er</sup> avril 2021	En exercice	50
		Présents	38
		Votants	44

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Jacques ALEXANDRE est désigné.

### **2021-03-02C Budget Général – Budget primitif 2021**

*Rapporteur : Daniel FRERY*

*Vu le débat d'orientation budgétaire visé par le Conseil Communautaire du 25 février 2021 ;  
Vu les restes à réaliser et les différents résultats ;*

Le Budget Primitif est voté par nature et par chapitre selon la réglementation de la M14 pour un Établissement Public de Coopération Intercommunale comprenant des communes de plus de 3500 habitants.

Pour mémoire, les éléments importants pris en compte pour l'élaboration du budget primitif 2021 et présentés lors du débat d'orientation budgétaire sont les suivants :

A la section de fonctionnement, en dépenses :

↳ Vu le coût de fonctionnement (télécommunication, énergie, contrats de maintenance, assurances...), les contrats de prestations de service, les loyers des services techniques et service PM, les divers supports de communication (publications, catalogues et imprimés : Echo du Sud, brochures tourisme), **une somme de 822 727 € est à inscrire au chapitre 011.**

↳ Vu le personnel affecté aux missions du service général (comptabilité, développement économique, communication, tourisme et direction) ainsi qu'aux missions de police intercommunale et droit des sols, de l'école de musique intercommunale, la mutualisation des charges de l'accueil du pôle de Grandvillars pris en charge par le budget général ainsi que les salaires des budgets eau, assainissement, OM, GEMAPI, Centre aquatique et refacturés aux services annexes, **une somme de 3 480 000 € est à inscrire au chapitre 012.**

↳ Vu notamment l'attribution de compensation versée aux communes, **une somme de 3 716 343 € est à inscrire au chapitre 014.**

↳ Un virement à la section d'investissement pour **un montant de 1 496 357.34 € est prévu au chapitre 023.**

↳ Vu les dotations aux amortissements prévues, **une somme de 615 000 € est à inscrire au chapitre 042.**

↳ **Une somme de 1 898 774 € est à inscrire au chapitre 65** (comprenant notamment service incendie, subventions de fonctionnement aux associations, indemnités élus, contributions SCOT, Pôle Métropolitain, fonds de concours de fonctionnement aux communes ...).

↳ Vu les charges financières correspondant aux intérêts d'emprunts, **une somme de 184 000€ est à inscrire au chapitre 66.**

↳ Vu les subventions exceptionnelles à verser aux budgets annexes pour équilibre, **une somme de 1 324 617 € est à inscrire au chapitre 67.**

A la section de fonctionnement, en recettes :

↳ **Une somme de 10 000 € est à inscrire au chapitre 013 (remboursement du supplément familial)**

↳ Vu l'amortissement des subventions, **une somme de 62 000 € est à inscrire au chapitre 042.**

↳ Vu le montant du reversement des Budgets annexes pour le remboursement des salaires pris en charge par le budget général, ainsi que le remboursement des frais de fonctionnement mutualisés du site de Grandvillars, vu la participation des communes pour le service de police intercommunale, **une somme de 2 710 100 € est à inscrire au chapitre 70.**

↳ Vu les impôts et taxes, **une somme de 7 382 861 € est à inscrire au chapitre 73.**

↳ Vu les dotations versées de l'État estimées pour 2021, **une somme de 2 080 000 € est à inscrire au chapitre 74.**

↳ **Une somme de 82 500 € est à inscrire au chapitre 75 (encaissement Aires d'accueil/ subventions CAF aires d'accueil/ remboursement part agent titres restaurant).**

↳ **Une somme de 119 070 € est à inscrire au chapitre 77 (subventions école musique, plan de relance, ...).**

A la section d'investissement, en dépenses :

↪ Vu les restes à réaliser 2020 (537 700.89 € intégrés aux prévisions budgétaires).

↪ **Une somme de 62 000 € est à inscrire au chapitre 040 (amortissement des subventions).**

↪ Vu les capitaux à rembourser des emprunts, **une somme de 543 000 € est à inscrire au chapitre 16.**

↪ Vu l'opération de suivi animation pour l'OPAH et les renouvellements et achats de logiciels, droits photos et partitions de musique, **la somme de 124 260 € est à inscrire au chapitre 20.**

↪ Vu notamment l'aide à l'immobilier d'entreprise, vu les subventions d'investissement à destination des médecins et personnes de droit privé dans le cadre de l'OPAH et les fonds de concours apportés aux communes, **la somme de 1 315 300.43 € est à inscrire au chapitre 204.**

↪ Vu notamment l'acquisition de cellules dans la maison médicale à Delle, l'acquisition du camping de Joncherey et du terrain destiné à la maison du terroir, l'acquisition de mobilier pour les nouveaux locaux de la police intercommunale et de l'école de musique, le renouvellement de matériel informatique et l'achat de nouveaux instruments, **la somme de 946 233.86 € est à inscrire au chapitre 21.**

↪ Vu notamment le projet de réhabilitation des Fonteneilles et la réalisation de la maison du terroir, **une somme de 1 632 584 € est à inscrire au chapitre 23.**

↪ Vu l'apport en capital à la SEM, **une somme de 1 500 000 € est à inscrire au chapitre 26.**

↪ Vu les avances aux concessions Forges et Technoparc, les avances pour l'équilibre des zones, **la somme de 311 800 € est à inscrire au chapitre 27.**

A la section d'investissement, en recettes :

↪ Vu les restes à réaliser 2020 (329 992.50 € intégrés aux prévisions budgétaires).

↪ Un virement de la section de fonctionnement pour **un montant de 1 496 357.34 € est prévu au chapitre 021.**

↪ Vu notamment la vente de terrains sur le Technoparc, **la somme de 502 200 € est à inscrire au chapitre 024.**

↪ Vu la dotation aux amortissements, **une somme de 615 000 € est à inscrire au chapitre 040.**

↪ **Une somme de 432 412.46 € est à inscrire au chapitre 10 (FCTVA)**

↪ **Une somme de 482 081.50 € est à inscrire au chapitre 13 (subventions d'investissement).**

↪ **Une somme de 2 653 000 € est à inscrire au chapitre 16 (emprunt et cautionnements reçus 165).**

Ainsi, le budget 2021 :

	Recettes	Dépenses	Solde
Fonctionnement	16 427 307.55 €	13 537 818.34 €	2 889 489.21 €
Investissement	6 435 178.29 €	6 435 178.29 €	0 €
Résultat général de l'exercice			2 889 489.21 €

## Les grandes lignes du BP 2021

**En fonctionnement : 13 537 818.34 € en dépenses et 16 427 307.55 € en recettes**

### Les principaux postes de dépenses sont :

Chap 011	Charges à caractère général	<b>822 727.00</b>
Chap 012	Charges de personnel	<b>3 480 000.00</b>
Chap 014	Atténuation de produits	<b>3 716 343.00</b>
<i>Dont notamment</i>	Compensations versées aux communes	3 606 343.00
Chap 042	Amortissement	<b>615 000.00</b>
Chap 65	Autres charges de gestion courante	<b>1 898 774.00</b>
<i>Dont notamment</i>	SDIS	1 187 974.00
	Fonds de concours de solidarité	348 500.00
Chap 67	Charges exceptionnelles	1 324 617.00
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>		<b>13 537 818.34</b>

### Les principaux postes de recettes sont :

Chap 002	Résultat reporté (2020)	<b>3 980 776.55</b>
Chap 042	Amortissement de subventions	<b>62 000.00</b>
Chap 70	Produits des services...	<b>2 710 100.00</b>
<i>Dont notamment</i>	Reversement des budgets annexes (part salaires)	2 340 000.00
	Participation communes service PM	118 200.00
	Reversement des budgets annexes fonctionnement mutualisé	200 000.00
Chap 73	Impôts et taxes	<b>7 382 861.00</b>
Chap 74	Dotations, subventions, participations	<b>2 080 000.00</b>
Chap 75	Autres produits de gestion courante	<b>82 500.00</b>
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>		<b>16 427 307.55</b>

**En investissement : 6 435 178.29 € en dépenses et en recettes**

**Les principaux postes de dépenses sont :**

Chap 040	Amortissement de subventions	62 000.00
Chap 16	Emprunts	543 000.00
Chap 204	Subventions d'équipements	1 315 300.43
Chap 21	Immobilisations corporelles	946 233.86
Chap 23	Immobilisations en cours	1 632 584.00
Chap 26	Participations et créances	1 500 000.00
Chap 27	Autres immobilisations	311 800.00
<b>Dont Restes à réaliser 2020 dépenses pour info</b>		<b>537 700.89</b>
<b>Total des dépenses d'investissement</b>		<b>6 435 178.29</b>

**Les principaux postes de recettes sont :**

Chap 001	Résultat reporté (2020)	254 126.99
Chap 024	Produits de cession	502 200.00
Chap 16 (+165)	Emprunts	2 653 000.00
Chap 13	Subventions	482 081.50
Chap 10	Dotations et fonds divers dont 1068	432 412.46
<b>Dont Restes à réaliser 2020 recettes pour info</b>		<b>329 992.50</b>
<b>Total des recettes d'investissement</b>		<b>6 435 178.29</b>

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide:

- d'adopter le budget primitif du budget général pour l'exercice 2021 tel que présenté.

Annexe : Vue préparatoire.

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le 20/04/2021

Le Président,

Le Président  
Christian RAYOT

Le Président,

Le Président  
Christian RAYOT



## IV – ANNEXES

### ARRETE ET SIGNATURES

IV  
D2

Nombre de membres en exercice : 50

Nombre de membres présents : 38

Nombre de suffrages exprimés : 44

VOTES :

Pour : 44

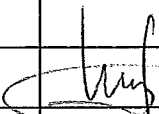
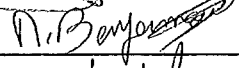
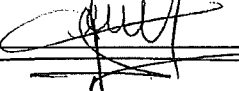
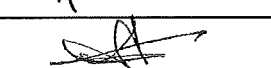
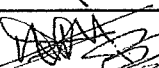
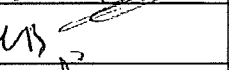

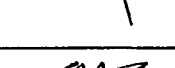

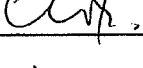


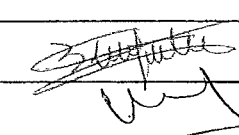
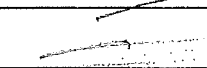
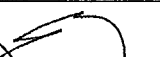


Contre : 0

Abstentions : 0

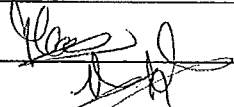
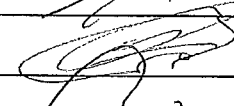

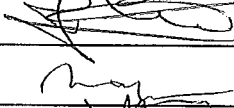

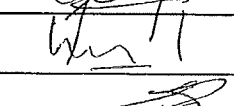

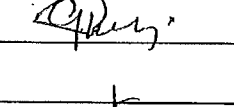

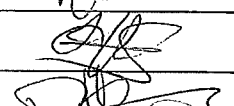
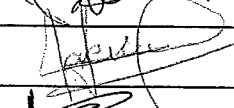



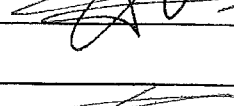
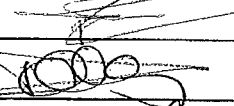
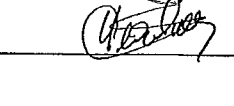


Date de convocation : 01/04/2021


Présenté par Le Président (1),  
A BEAUCOURT, le 08/04/2021  
Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire  
A BEAUCOURT, le 08/04/2021  
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ABDOUN-SONTOT Lounès	
ALEXANDRE Jacques	
BENJAMAA Martine	
BEQUILLARD Chantal	
BIETRY Thomas	
BOBILLIER Anne Catherine	
BOUR Daniel	
BRIKH Anissa	
CERF Bernard	
CLAYEUX Catherine	
COURGEY Gilles	
CREPIN Catherine	
DAMOTTE Roland	
DINET Monique	
DUMORTIER Patrice	
DUPREZ Jean Jacques	
EL MOUSSAFER Imann	
FESSELET Gérard	
FRERAD Vincent	
FRERY Daniel	
GAILLARD Christian	

IV - ANNEXES  
ARRETE ET SIGNATURESIV  
D2

GUYON Sophie	
HAMLIL Hamid	
HOTTLET Jean Louis	
KHELIFI Fatima	
LARCHER Sandrine	
LOCATELLI Jean	
MARCJAN Thierry	
MONNIER Anais	
MONNIER Claude	
NATALE Robert	
PALMA GERARD Emmanuelle	
PERRIN Cédric	
PERRIN Gilles	
PETERLINI Nicolas	
PETITJEAN Fabrice	
PFHURTER Florence	
PHILIPPE Sophie	
PRENAT Annick	
RACINE Jean	
RAYOT Christian	
REY Virginie	
ROUSSE Frédéric	
ROY Lionel	
TALON Jean-Michel	
THOMAS Françoise	
TOURNU Jérôme	
TRELA Dominique	
VALLAT Pierre	
VIATTE Bernard	

Envoyé en préfecture le 20/04/2021  
Reçu en préfecture le 20/04/2021  
Affiché le   
ID : 090-249000241-20210408-2021\_03\_02C-BF

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.  
(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.



**BP 2021**  
**RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIERE D'EGALITE EN**  
**HOMMES**  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SUD TERRITOIRE**

Depuis 1946, l'égalité entre les hommes et les femmes est reconnue comme un principe constitutionnel donnant aux femmes des droits égaux à ceux des hommes dans tous les domaines. Toutefois, force est de constater qu'en politique, dans le monde du travail, dans la vie de tous les jours, les inégalités hommes/femmes persistent en France.

Les collectivités de plus de 20 000 habitants doivent présenter un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes (décret n°2015-761 du 24 juin 2015).

### La situation actuelle

En matière de ressources humaines, la Communauté de Communes du Sud Territoire a toujours eu une politique garantissant l'égalité de traitement entre tous les agents.

#### 1. Les effectifs de la collectivité par grade

Grade	nombre d'agents	Femmes	Hommes
Agent contractuel (ttes filières)	26	12	14
Adjoint administratif	3	3	0
Adjoint administratif ppal 1°classe	5	5	0
Adjoint administratif ppal 2°classe	1	0	1
Adjoint d'animation	2	0	2
Adjoint technique	17	5	12
Adjoint technique ppal 1°classe	4	0	4
Adjoint technique ppal 2°classe	9	2	7
Agent de maîtrise	4	1	3
Agent de maîtrise ppal	3	0	3
Assistant d'enseignement artistique ppal 2°classe	1	1	0
Attaché principal	1	1	0
Attaché territorial	3	3	0
Brigadier-chef principal	3	1	2
Chef de service PM ppal 1°classe	1	0	1
Educateur APS	2	0	2
Educateur APS ppal 1°classe	1	0	1
Gardien brigadier	5	2	3
Ingénieur	1	0	1
Ingénieur ppal	1	1	0
Rédacteur	3	3	0
Technicien	3	0	3
Technicien ppal 1°classe	1	0	1
Technicien ppal 2°classe	2	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>102</b>	<b>41</b>	<b>61</b>

situation au 1er mars 2021



Au sein de l'ensemble des services, les femmes représentent 40.2 % des

## 2. Les effectifs de la collectivité par filière

Filière administrative	nombre d'agents	Femmes	Hommes
agent contractuel (admin)	7	6	1
Adjoint administratif	3	3	0
Adjoint administratif ppal 1 <sup>o</sup> classe	5	5	0
Adjoint administratif ppal 2 <sup>o</sup> classe	1	0	1
Attaché principal	1	1	0
Attaché territorial	3	3	0
Rédacteur	3	3	0
<b>TOTAL</b>	<b>23</b>	<b>21</b>	<b>2</b>

Situation au 1er mars 2021

Filière technique	nombre d'agents	Femmes	Hommes
agent contractuel (tech)	4	0	4
Adjoint technique	17	5	12
Adjoint technique ppal 1 <sup>o</sup> classe	4	0	4
Adjoint technique ppal 2 <sup>o</sup> classe	9	2	7
Agent de maîtrise	4	1	3
Agent de maîtrise ppal	3	0	3
Technicien	3	0	3
Technicien ppal 1 <sup>o</sup> classe	1	0	1
Technicien ppal 2 <sup>o</sup> classe	2	1	1
Ingénieur	1	0	1
Ingénieur ppal	1	1	0
<b>TOTAL</b>	<b>49</b>	<b>10</b>	<b>39</b>

Situation au 1er mars 2021

Filière police	nombre d'agents	Femmes	Hommes
Brigadier-chef principal	3	1	2
Chef de service PM ppal 2 <sup>o</sup> classe	1	0	1
Gardien brigadier	5	2	3
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>6</b>

Situation au 1er mars 2021

Filière culturelle	nombre d'agents	Femmes	Hommes
agent contractuel (musique)	15	6	9
assistant d'enseignement artistique ppal 2° classe	1	1	0
<b>TOTAL</b>	<b>16</b>	<b>7</b>	<b>9</b>

Situation au 1er mars 2021

Filière animation	nombre d'agents	Femmes	Hommes
adjoint d'animation	2	0	2
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>

Situation au 1er mars 2021

Filière sportive	nombre d'agents	Femmes	Hommes
éducateur APS	2	0	2
éducateur APS ppal 1° classe	1	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>3</b>

Situation au 1er mars 2021

En se référant aux types de filières, nous pouvons noter que :

- Pour la filière administrative, les femmes représentent 91.3 % des effectifs.
- Pour la filière technique, les femmes représentent 20.4 % des effectifs.
- Pour la filière police, les femmes représentent 33.3 % des effectifs.
- Pour la filière animation, les femmes représentent 0 % des effectifs.
- Pour la filière sportive, les femmes représentent 0 % des effectifs.
- Et enfin, pour la filière culturelle, les femmes représentent 43.75 % des effectifs.

### 3. Les effectifs de la collectivité aux emplois de direction

Postes de direction	Nombre d'agents	Femmes	Hommes
DGS	1	1	0
DGA	1	1	0
Responsable de service	6	2	4
Responsable adjoint de service	4	1	3
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>5</b>	<b>7</b>

Les femmes représentent 41.66 % des emplois de direction de la CCST.